

la même chose cette année. Pour arriver à cette fin, nous nous sommes appliqués à rendre efficace chacun de nos gestes et les membres du ministère ont dû travailler encore plus que dans le passé. Je vous dirai bien franchement, monsieur le président, que nous craignons un peu de pousser la chose trop loin, car je n'aimerais pas, et ce n'est pas ce que le Comité désire non plus, j'en suis convaincu, que le manque de personnel nous empêchât de traiter les problèmes internationaux de façon appropriée.

Nous n'avons prévu cette année aucun élargissement des cadres du ministère. Nous n'avons pas encore atteint, je crois, la limite de notre expansion, mais certaines circonstances, cette année, nous portent à croire qu'il est préférable de ne pas ouvrir de nouveaux bureaux à l'étranger. Des pays qui désirent envoyer des représentants au Canada insistent pour que nous envoyions en retour des missions diplomatiques dans leur pays. Il est difficile pour eux d'installer un représentant diplomatique à Ottawa si nous ne pouvons pas nous faire représenter chez eux. Cette impossibilité de répondre à leur demande nous a parfois fort embarrassés. Je ne m'en plains pas, parce qu'en réalité les circonstances nous en empêchent dans le moment. Il n'est pas facile d'expliquer à ces pays, où nous n'avons pas de représentant diplomatique, la raison de cette abstention. En tout cas, nous ne prenons aucune mesure en ce sens dans les circonstances actuelles. Je me souviens qu'un pays, dont je ne veux pas mentionner le nom, a affirmé que les raisons alléguées par nous pour ne pas échanger de représentant diplomatique n'étaient guère convaincantes. Nous avons expliqué à ce gouvernement que nous consacrons toutes nos énergies et nos ressources à la défense, au cours de la présente crise. On nous a répondu que l'amélioration des relations internationales entre les nations amies constituait un moyen de défense digne de considération et qu'en outre, certains pays à la défense desquels nous espérons participer au moyen de l'aide mutuelle, entretiennent actuellement des relations diplomatiques avec d'autres pays où le Canada n'est pas représenté. Je mentionne ces faits tout simplement pour vous montrer que notre ministère va tout de même de l'avant.

J'ai l'impression que le Canada, à cause de son importance croissante et de la portée grandissante qu'ont pour nous les problèmes internationaux, ne pourra pas longtemps résister à la forte pression extérieure et devra augmenter le nombre de ses représentants à l'étranger, lorsque les circonstances le permettront ou rendront la chose avantageuse.

Ce que j'ai dit au début par rapport à la réduction des dépenses et du personnel à l'intérieur du ministère est également vrai de l'étranger. J'ai confiance que les preuves que nous vous donnerons suffiront à vous persuader. Comme par le passé, il y aura probablement de nombreuses questions de détail, en matière d'administration et d'organisation, que je serai heureux de discuter avec vous plus tard, si c'est nécessaire. Pour le moment, monsieur le président, je crois qu'il n'y a rien à ajouter à ce sujet. Il est possible qu'on y revienne cet après-midi au cours des discussions, mais je souhaite plutôt que l'étude des questions administratives soit différée à une séance ultérieure. Toutefois, je m'en remets au Comité.

Maintenant, il y a l'aspect le plus important de nos travaux. Je veux parler de la politique gouvernementale que mon ministère a charge d'appliquer, et des tâches administratives fédérales qui lui sont confiées. La cause internationale dans l'ensemble, y est étroitement liée. Vous désirez sans doute que j'en dise quelques mots. Je préférerais cependant traiter la question plus longuement au fur et à mesure de vos questions, car il y a sans doute certains aspects de la situation internationale qui vous intéressent particulièrement et sur lesquels je pourrai alors vous renseigner. Vous vous rendrez également compte,—comme vous l'avez constaté dans le passé,—que certaines questions